



Urbanisme, permis et inspection

35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert, QC J4P 1R5

urbanisme@saint-lambert.ca
Tél. : 450 466-3277
Télec. : 450 923-6485

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Type de demande : Résidentiel Commercial Industriel Public Inconnu

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Affichage Enseigne | <input type="checkbox"/> Démolition partielle | <input type="checkbox"/> Remise Cabanon |
| <input type="checkbox"/> Agrandissement | <input type="checkbox"/> Démolition totale | <input type="checkbox"/> Rénovation Transformation Réparation |
| <input type="checkbox"/> Aménagement Modification du stationnement | <input type="checkbox"/> Garage Abri d'auto | <input type="checkbox"/> Réservoir gaz propane |
| <input type="checkbox"/> Aménagement paysager | <input type="checkbox"/> Piscine creusée | <input type="checkbox"/> Thermopompe |
| <input type="checkbox"/> Clôture | <input type="checkbox"/> Piscine hors-terre spa | |
| <input type="checkbox"/> Construction neuve | | |

Emplacement des travaux

Adresse : _____
(numéro) (rue) (numéro de lot)

Propriétaire

Nom : _____ Courriel : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Requérant même que le propriétaire

Nom : _____ Courriel : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Entrepreneur même que le propriétaire même que le requérant

Nom : _____ Numéro RBQ : _____

Adresse : _____
(numéro) (rue) (bureau) (ville) (code postal)

Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Description des travaux et échéancier

Coût estimé des travaux (matériel et main-d'œuvre avant les taxes) : _____

Date prévue du début des travaux : _____ Date prévue de fin des travaux : _____

Engagement et signature

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts et je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation de la Ville de Saint-Lambert et aux lois connexes.

Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation pour débiter les travaux. L'émission du permis de construction ou du certificat d'autorisation constitue uniquement l'autorisation d'effectuer les travaux.

Nom (en lettres moulées) : _____

Date : _____ Signature : _____

Procuration (si le requérant n'est pas propriétaire)

Je, _____, propriétaire, autorise _____, requérant, à signer en mon nom tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Ville de Saint-Lambert pour ma propriété située au _____.
(adresse ou numéro de lot)

Date : _____ Signature : _____

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Remplir le formulaire;
- Toute demande doit être signée par le propriétaire de l'immeuble visé ou son représentant;
- Tous les plans fournis devront être à l'échelle et déposés en 2 copies;
- Les frais applicables doivent être payés avant l'émission du permis ou du certificat;
- Tout autre renseignement ou document pourra être requis lors de l'étude du dossier, en plus des dispositions ci-dessous;
- Seules les demandes complètes et déposées en copie papier seront acceptées.

Note : Tout projet de nouvelle enseigne, de construction neuve, d'agrandissement modifiant la façade visible de la rue ou de rénovation modifiant la façade visible de la rue, doit être validé par le processus du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ceci implique des délais et des frais supplémentaires. Veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 466-3277 ou urbanisme@saint-lambert.ca pour tout renseignement relatif à une telle demande.

AFFICHAGE | ENSEIGNE

- Localisation de l'enseigne projetée et des existantes sur le terrain et le bâtiment;
- Croquis détaillé démontrant les différentes caractéristiques techniques de l'enseigne;
- Largeur de la façade principale et superficie de(s) vitrine(s).

AGRANDISSEMENT

- Plan d'implantation projeté de l'agrandissement, préparé par un arpenteur-géomètre, lorsque requis;
- Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- Certificat de localisation.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- Plan d'aménagement extérieur;
- Certificat de localisation.

CLÔTURE

- Détails de la clôture : type et hauteur;
- Plan de localisation de la clôture projetée (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation);
- Certificat de localisation.

CONSTRUCTION NEUVE

- Plan d'implantation projeté de la nouvelle construction, préparé par un arpenteur-géomètre;
- Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- Copie de la résolution du conseil municipal (PIIA).

DÉMOLITION PARTIELLE ET TOTALE

- Document expliquant les raisons de la démolition et rapport d'expertise sur la viabilité du bâtiment visé;
- Photos récentes de toutes les façades;
- Certificat de localisation.

GARAGE | ABRI D'AUTO

- Plan d'implantation projeté du garage ou de l'abri d'auto, préparé par un arpenteur-géomètre;
- Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- Certificat de localisation;
- Dans le cas d'un garage ou d'un abri d'auto attaché au bâtiment principal, une copie de la résolution du conseil municipal (PIIA).

PISCINE CREUSÉE

- Plan d'implantation projeté de la piscine localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau) et le bâtiment;
- Détails de la clôture, hauteur et type;
- Certificat de localisation.

Note : Si la piscine creusée est implantée à moins de 2,9 mètres de la ligne de lot, le plan d'implantation projeté doit être préparé par un arpenteur-géomètre. À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni.

PISCINE HORS-TERRE

- Plan d'implantation projeté de la piscine localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau), le pontage ou l'échelle et le bâtiment;
- Certificat de localisation.

REMISE | CABANON

- Plan d'implantation projeté de la remise ou du cabanon;
- Description de la remise (hauteur, type de parement, type de fondation) ou plan des élévations;
- Certificat de localisation.

Note : Aucun certificat d'autorisation n'est requis pour l'installation d'une remise d'une superficie maximale de 12 m², si elle n'est pas installée sur des fondations permanentes.

RÉNOVATION | TRANSFORMATION | RÉPARATION

- Tout document pertinent à la description complète des travaux (photos, plans, croquis, dépliant, échantillon de parement, etc.);
- Plans d'aménagement intérieur, dans le cas de changement de divisions ou de nouvelles divisions.

Note : Dans le cas d'une modification d'un mur porteur, des plans de structure sont exigés.

RÉSERVOIR GAZ PROPANE

- Détails du réservoir (hauteur, format, localisation);
- Certificat de localisation.

THERMOPOMPE | APPAREIL DE CLIMATISATION

- Détails de la thermopompe (hauteur, nombre de décibels, localisation);
- Certificat de localisation.